

Point de VUE. Driss KHROUZ.

Le développement territorial et l'impératif du développement social.

Le développement social d'un pays est une œuvre complexe de longue haleine. C'est un puzzle qu'il est nécessaire d'entreprendre avec prudence, graduellement, dans la durée, par accumulation, sans dogmatisme, par capitalisation des acquis des expériences, les siennes et celles des autres.

Sans une vision globale, cohérente et prospective, il ne peut y avoir de construction d'un édifice territorial adéquat. Comme toute architecture, il est un objet et des acteurs en action.

Le bien-être des populations en est la finalité ultime.

Le Maroc s'est doté d'un arsenal institutionnel bien élaboré et progressif, depuis la constitution de 1992 et surtout la « régionalisation avancée » consacrée par la constitution de Juillet 2011 et par une loi organique adoptée en Juillet 2015.

Le principe fondamental de la décentralisation n'est pas uniquement le transfert des pouvoirs des administrations centrales de l'Etat vers la collectivité territoriale, mais d'abord l'édification des structures politiques, économiques, culturelles, sociales et associatives adéquates aux fonctions territoriales. La subsidiarité devrait en être un levier déterminant.

Ce processus ne peut être efficient que si l'entité bénéficie d'une légitimité politique par la force de la loi, qu'elle est dotée des ressources humaines compétentes et suffisantes et d'une grande autonomie financière par des ressources propres la mettant à l'abri des pressions du pouvoir exécutif.

Des efforts importants se font au Maroc ; l'essentiel est à consolider pour faire des collectivités territoriales des centres d'initiatives et de décisions au service de l'intérêt général par des services publics de qualité et par la promotion de la citoyenneté et de la démocratie participative.

Le développement local et régional n'affaiblit en rien l'autorité de l'Etat central, bien au contraire il lui sert de relais, d'intermédiaire et renforce les liens politiques et culturels dans la nation.

Le développement est le résultat de dynamiques démographiques, historiques, géographiques, économiques et culturelles. Les asymétries dans ces domaines sont des blocages structurels importants :

Les régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kenitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima renferment l'essentiel des capacités de développement, avec 58% de la richesse nationale (soit respectivement 31,8% ; 15,3% et 10,9%) ; selon les données de la Trésorerie Générale du Royaume publiées fin Juillet 2022, les recettes de la région de Casablanca-Settat représentent 22,6% des recettes globales des collectivités territoriales soit 5,6 milliards de dhs et 13,6% pour Rabat-Salé-Kenitra, soit 3,4 milliards de dhs.

L'analyse des infrastructures routières, scolaires, éducatives, culturelles, sportives et économiques montrent bien les inégalités excessives entre les régions et surtout entre le rural et l'urbain.

La géographie est têtue et elle est rebelle aux extrapolations et aux manipulations ; les données socio-historiques sont des paramètres essentiels dont les effets conjugués peuvent créer les convergences indispensables à l'émergence d'un développement territorial au service d'une dynamique globale où le local, le régional, le national et le mondial s'articulent et se dynamisent mutuellement. C'est le gage du bien-être, de la stabilité, de la cohésion et de la solidarité collective.

L'évolution des données démographiques et de la structure de la pyramide des âges montrent que les impacts sur le monde rural sont pénalisants. La population rurale reste excédentaire par rapport aux ressources agricoles et hydriques disponibles. Le départ des jeunes hypothèque bien le développement rural. Malgré le poids de l'exode rural, que les espaces urbains n'arrivent pas à absorber dans des activités productives non précaires, la population rurale reste encore élevée ; le taux d'urbanisation n'est que de 63,9% en 2020. Ceci sans regarder de près ce qu'on appelle « espace urbain » où le reclassement des localités rurales en périmètres urbains aggrave la précarisation de la ville sans développer les zones rurales.

La baisse de la part des enfants (moins de 15 ans) dans la population globale, concomitante avec l'augmentation des actifs (15-59 ans) et l'accroissement de celle des personnes âgées (60 ans et plus), constitue à moyen terme un atout mais accroît à court terme la pression sur les ressources rares et les revenus des ménages. Selon le H.C.P. (enquête 2020), 20% des personnes les plus aisées détiennent 53,3% des revenus au niveau national ; les 20% les moins aisées détiennent 5,6% et ils sont ruraux en majorité. Nous savons que les enquêtes déclaratives comportent en partie des biais et si on se basait sur le patrimoine et pas seulement sur les revenus, les écarts seraient encore plus flagrants.

Le chômage des jeunes diplômés, difficile à supporter en général, l'est encore plus dans les zones rurales ; le jeune sans emploi est déconnecté des activités agricoles et pastorales de son milieu familial.

La qualité médiocre de l'enseignement ne le prépare en rien à prendre des initiatives ; il aspire à un emploi dans les services de l'administration et se rabat, faute de mieux, sur des emplois précaires dans l'attente d'une occasion pour émigrer.

Sans des pouvoirs territoriaux compétents, bien structurés et démocratiques, bien impliqués pour assurer le bien-être des populations, la verticalité politique, si inefficace souvent, ne peut être atténuée. La réussite d'un maillage social solidaire passe par l'horizontalité des pouvoirs pour façonner un tissu social global articulé et intégré. Le développement local et régional en sont les maillons forts.

Le développement territorial n'est pas un luxe ou un choix aléatoire, il est au centre de la démocratie locale et participative qui contribue grandement à l'édification d'un projet social et politique national stable, cohérent et solidaire.

10 Septembre 2022.